



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-41361>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-41361**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Métropole Aix-Marseille-Provence

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005480700017

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13007

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13, 83, 84

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509380&orgAcronyme=t5y>

**Identifiant interne de la consultation :** 72250033

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Oui

**Nom du contact :** Direction de la commande publique - service des marchés

**Adresse mail du contact :** Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pendant les trois dernières années. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants : habilitations électriques (BR Hov,, Caces, Caces R486 pour les personnels affectés à l'exécution des prestations correspondantes L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 14/05/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Direction de la communication

**Critères d'attribution :** Prix : 70% Valeur technique : 30%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Prestations de logisitique évènementielle

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79952000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre a pour objet la logistique événementielle dans le cadre des opérations de communication et de relations publiques de la Métropole Aix-Marseille Provence à l'échelle de son territoire.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** 159053 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'estimation de l'accord-cadre s'élève à 159 053 euro(s)HT pour une période de douze mois. L'estimation toutes reconductions comprises s'élève à 636 212 euro (s)HT. L'accord-cadre sera exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R2123-1, R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. Les modalités d'attribution des marchés subséquents et d'émission des bons de commande figurent au Cahier des clauses administratives particulières (CCAP). L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 70 000 euros HT et un montant maximum annuel de 240 000 euros HT. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable une fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, trois mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Sous-critère de la Valeur technique 1 : Qualification et expérience des personnels permanents et méthodologie du titulaire pour garantir la continuité de service -50% Sous-critère de la Valeur technique 2 : Adéquation du matériel technique et des moyens de transports pour garantir la continuité de service- 50% Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf.

Article 6 du Règlement de la consultation. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/04/2025**